



CH-3003 Berne, Forum PME

***Par courriel***

Mme Annalise Eggimann  
Directrice d'Innosuisse  
Einsteinstrasse 2  
3003 Berne

Spécialiste: mup  
Berne, 30.07.2019

**Amélioration des processus liés à l'encouragement de projets d'innovation**

Madame la Directrice,

Nous vous remercions d'être venue présenter, lors de la séance de notre commission du 27 juin dernier, les résultats de l'enquête réalisée par le bureau d'études « Interface Politikstudien », concernant le recul du nombre de demandes d'encouragement identifié depuis la création d'Innosuisse.

Nous avons pris note que des mesures ont entretemps été prises par votre agence afin d'améliorer, dans les limites du cadre légal, les processus relatifs aux demandes d'encouragement ainsi que la communication avec les entreprises et autres organisations intéressées. Plusieurs des critiques formulées par les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête ont ainsi déjà, en partie, pu être prises en compte.

Le nouveau cadre réglementaire entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 – avec la reprise par Innosuisse des tâches de la Commission pour la technologie et l'innovation – est en partie, de l'avis de plusieurs observateurs, trop strict et devrait mieux être adapté à la réalité des entreprises et organisations concernées, en particulier de celle des start-up et petites entreprises. Comme l'indiquent les résultats de l'enquête réalisée par Interface (au point 2.1.5), l'indépendance en termes de finances et de personnel des partenaires chargés de la recherche et de ceux chargés de la mise en valeur est interprétée de manière parfois très stricte, ce qui empêche l'encouragement de certains projets d'innovation dans les start-up et les spin-off ; un nombre non négligeable de personnes interrogées ont formulé cette critique. Nous estimons qu'il serait pour cette raison souhaitable d'examiner dans quelle mesure les dispositions d'exécution du conseil de l'innovation relatives à l'encouragement de projets d'innovation ne devraient pas être ajustées à ce niveau.

Par ailleurs, selon plusieurs participants à l'enquête, le nouveau système mis en place induirait des charges administratives plus élevées qu'auparavant. Nous vous prions de prendre toutes les mesures possibles afin de simplifier les processus et de réduire au

**Forum PME**

Holzlikofenweg 36, 3003 Berne  
Tél. +41 58 464 72 32, Fax +41 58 463 12 11  
kmu-forum-pme@seco.admin.ch  
www.forum-pme.ch

maximum les charges induites pour les partenaires de projet. A ce propos, nous estimons que les propositions d'amélioration formulées par les participants à l'enquête (mentionnées au point 2.5) devraient toutes être examinées en détail et, dans la mesure du possible, toutes être implémentées. Nous vous recommandons en particulier de prévoir des délais de réponse clairement définis et de mettre en place un système de gestion des demandes entrantes. Des lettres ou e-mails adressés à Innosuisse devraient à notre avis recevoir une réponse dans un délai de trois à cinq semaines au maximum. Plusieurs cas nous ont cependant été rapportés où une réponse n'a été fournie que plusieurs mois après réception de la demande ou de la question posée.

Espérant que nos recommandations seront prises en compte, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, nos meilleures salutations.



Jean-François Rime  
Co-Président du Forum PME  
Conseiller national